

## **Termes et conditions du concours Advanced SystemCare with Antivirus**

### 1. Objet

Afin de promouvoir la nouvelle version d'Advanced SystemCare with Antivirus, Softonic International SL (ci-après dénommé « Softonic »), entreprise espagnole ayant son siège social au 21 rue Rosselló i Porcel, Barcelone et pour numéro d'identification fiscal B-63920920, organise un concours qui s'étendra du 07/08/2012 au 14/08/2012 et qui permettra de gagner 1 licence d'un an pour Advanced SystemCare with Antivirus, tel que prévu dans le présent document.

### 2. Étendue du concours

Le concours couvre les sites Web suivants:

[www.softonic.fr](http://www.softonic.fr)

[www.onsoftware.softonic.fr](http://www.onsoftware.softonic.fr)

### 3. Durée du concours

Le concours débutera le 07/08/2012 et se terminera le 14/08/2012.

Au terme de cette période, 10 utilisateurs seront tirés au sort afin de remporter une licence d'un an pour Advanced SystemCare with Antivirus.

Les prix seront communiqués aux gagnants à partir du 15/08/2012.

### 4. Annonce du concours

Le concours sera annoncé à partir d'un article sur [www.onsoftware.softonic.fr](http://www.onsoftware.softonic.fr) et sur les pages Facebook et Twitter de Softonic.fr le 07/08/2012.

Laisser un commentaire sur la page Facebook et Twitter de Softonic ne permet PAS de participer ; la seule façon de participer au concours est de laisser un commentaire sur l'article du blog qui annonce le concours.

Le concours sera annoncé le 07/08/2012 avec les informations suivantes :

- Informations sur le prix à gagner.
- Instructions du concours.
- Date de début et de fin du concours.
- Concours gratuit.

### 5. Procédure

Afin de jouer, chaque participant doit laisser un commentaire sur l'article de blog

annonçant le concours. Les gagnants seront contactés via l'adresse email qu'ils auront utilisée pour poster leur commentaire.

6. Prix

10 licences d'un an pour Advanced SystemCare with Antivirus.

Conformément à la loi sur la protection des données personnelles, chaque participant, s'il est sélectionné, autorise l'organisateur du concours à le contacter par email afin de l'informer sur le résultat du concours.

Les prix seront envoyés aux gagnants par e-mail à partir du 15/08/2012.